



# Pages documentaires

DOC  
CA1  
EA9  
R108  
FRE  
nov. 1973

N° 108  
(Révision de novembre 1973)

Dept. of External Affairs  
Min. des Affaires extérieures  
SEP 14 1998  
RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY  
RETOURNER A LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

## LA FAUNE DU CANADA

Les premiers Européens qui vinrent en Amérique du Nord y trouvèrent des richesses naturelles d'une abondance inouïe: cerfs, ours, élans, dindons sauvages, bisons, canards, outardes, tourtes et autres oiseaux comestibles. Forêts touffues et cours d'eau poisonneux. Même si les premiers colons ont probablement surestimé la quantité d'animaux sauvages qu'ils ont vus, il y avait assurément du gibier et du poisson en très grande abondance, surtout pour ces gens qui n'avaient jamais eu l'occasion de s'adonner légalement à la chasse et à la pêche.

Ici, le gibier était à la portée de tout le monde. Il n'y avait ni prérogatives royales ni privilèges sociaux pour restreindre le droit de chasser et de pêcher à volonté. Cette façon de considérer la faune comme une richesse dont tous peuvent tirer profit et plaisir demeure un trait essentiel de l'attitude nord-américaine à l'égard du poisson et du gibier.

Quand les colons ont commencé à défricher et à semer, la faune ainsi que les épaisses forêts sont devenues un obstacle et même un empêchement à l'établissement de colonies stables et paisibles.

Dès le début du XVIIe siècle, les effets de la colonisation sur la faune de l'Amérique du Nord ont commencé à se faire sentir. L'expansion de l'agriculture depuis les côtes de l'Est jusqu'à l'intérieur du pays a réduit considérablement la quantité de gibier dans de nombreuses régions. Les espèces animales qui étaient une menace à la vie de l'homme ou à ses récoltes ont été anéanties, tandis que d'autres ont été chassées de leur habitat.

### Croissance du commerce des fourrures

Le commerce des fourrures a eu de graves répercussions sur les rapports difficiles entre la faune et l'homme sur le continent nord-américain. Il a mis les animaux à fourrure du continent à la merci d'appétits commerciaux voraces. L'animal le plus recherché, le castor, a été piégé sans rémission, afin que le gentilhomme européen fût chapeauté élégamment. Même dans les premières années 1600, les de Caen expédiaient du Canada en France jusqu'à 22,000 peaux de castor par année. En 1734, les exportations combinées de commerçants de fourrures britanniques et français dépassaient les 150,000 peaux de castor par année, sans compter un grand nombre de peaux d'autres animaux tels que la martre commune, la loutre et le pékan.

54 015 2 87

Les effets du commerce des fourrures se sont fait sentir pendant plus de trois siècles. A la recherche de nouvelles réserves de fourrures inexploitées, les trappeurs s'enfonçaient toujours plus profondément à l'intérieur du pays, récoltant chemin faisant une foule de renseignements géographiques qui ont ouvert la voie à une exploration et à une colonisation plus poussées. Les Indiens et les Esquimaux participèrent volontiers au commerce des pelleteries et, à l'aide des armes plus meurtrières qu'ils obtenaient en échange de leurs fourrures, ils commencèrent à détruire la faune presque aussi sûrement que les hommes blancs avec lesquels ils traitaient.

Bien que le commerce des fourrures ait grandement favorisé l'exploration du pays et son développement économique et social, il est loin d'avoir été salubre pour la faune. Quoique le piégeage excessif ait été le grand défaut du commerce des fourrures et qu'il se soit traduit dès le début par une baisse considérable du nombre des castors, d'autres formes de l'activité humaine ont été encore plus destructrices.

Un XIXe siècle  
dévastateur

L'agriculture, qui succéda au commerce des fourrures, a souvent bouleversé la couche végétale naturelle du sol dont un grand nombre d'animaux sauvages dépendaient, et détruit les habitats particuliers de beaucoup d'oiseaux et de mammifères. Pendant la première moitié du XIXe siècle, le continent a été dominé par une mentalité qui justifiait l'extermination de la faune pour des raisons purement économiques. Les commerçants de fourrures, du moins, en hommes d'affaires pratiques qu'ils étaient, se rendirent compte qu'il y avait des limites aux réserves de fourrures qu'ils exploitaient.

Les hommes n'obéissaient ni à des raisons économiques ni à des considérations dictées par le bon sens: ils abattaient le bison pour la peau et la langue, le gibier à plume pour les besoins des marchés alimentaires, et les oiseaux au plumage multicolore pour satisfaire aux exigences des modistes. L'exploitation de la faune, qui avait commencé avec le commerce des fourrures, atteignit son point culminant avec la boucherie des derniers troupeaux de bisons des plaines vers la fin du XIXe siècle.

Premiers conservateurs

Les hommes qui ont étudié la triste histoire de la destruction de la faune devinrent les premiers conservateurs des eaux et forêts de notre continent. Ils firent valoir l'idée que les ressources naturelles renouvelables de la faune, des forêts, de l'eau et de la terre devaient être protégées et que leur exploitation devait être en partie réglementée. Quelques hommes reconnurent que la terre et l'eau, ainsi que leurs plantes et leur faune, n'étaient pas des ressources illimitées, mais des biens qu'on devait conserver, non

seulement pour le profit et le plaisir de la présente génération, mais aussi pour ceux des générations futures.

Malheureusement, le public a mis beaucoup de temps à reconnaître l'importance primordiale de ces idées. Les théories des économistes partisans du laisser-faire, les ambitions des faiseurs d'affaires et des industriels de l'époque, et l'habitude de vivre sur un continent sans limites, étaient vraiment trop tenaces. Ce n'est que vers la fin du siècle dernier que les gens et, partant, leurs gouvernements, commencèrent à accepter l'idée de la conservation des ressources renouvelables et, comme corollaire, celle de la protection de la faune.

#### Création des parcs nationaux

Cette idée a été mise en pratique au Canada quand on a voté les premières lois provinciales sur le gibier et créé les parcs nationaux. Le premier parc canadien de ce genre, l'actuel Parc national de Banff, a été aménagé dans les montagnes Rocheuses en 1887. L'objet premier des parcs nationaux n'était pas uniquement de protéger la faune. Les oiseaux et les animaux étaient considérés seulement comme une partie importante de notre héritage naturel que l'on se devait de conserver pour le profit et le plaisir de l'homme. Toutefois, les parcs nationaux sont en réalité des réserves où les espèces indigènes de ces régions peuvent vivre libres et en sûreté.

En dehors des parcs nationaux, la faune, à une exception près, ressortit au pouvoir législatif des gouvernements provinciaux et territoriaux qui adoptent, appliquent et font respecter les lois et règlements régissant la chasse, le piégeage et toute activité du même genre ayant trait à la faune. L'unique exception réside en ce que la question des oiseaux migrateurs relève du Gouvernement fédéral.

#### Traité sur les oiseaux migrateurs

Le traité sur les oiseaux migrateurs que le Canada et les États-Unis ont conclu en 1916 visait à accorder à ces oiseaux une meilleure protection que celle qu'on pouvait attendre de lois non coordonnées des provinces et des États ou même de lois de l'un ou l'autre seulement des deux pays. Le traité renfermait la liste des groupes d'oiseaux que les deux pays devaient protéger. Les oiseaux chanteurs et ceux qui étaient utiles au cultivateur en le débarrassant d'insectes nuisibles, devaient recevoir une protection complète, tandis que ceux que l'on considérait comme du gibier étaient protégés par des règlements de chasse révisés chaque année.

En vertu du traité, les Gouvernements fédéraux du Canada et des États-Unis, après avoir consulté les États et les provinces, ont établi des limites quant à la quantité de gibier et à la période de chasse. A l'intérieur de ce cadre, les États et les provinces

peuvent imposer des restrictions sur les oiseaux aquatiques, si bon leur semble. La défense de chasser le dimanche est un exemple de règlement provincial que l'on rencontre dans certaines provinces, mais non dans toutes. C'est à la Gendarmerie royale du Canada qu'il incombe d'appliquer les règlements sur les oiseaux migrateurs.

#### Service canadien de la faune

Le Service canadien de la faune, d'abord créé pour appliquer les modalités du traité sur les oiseaux migrateurs conclu en 1917, se charge aussi maintenant de recherches et de gestion dans le domaine de la faune. A titre de service du ministère de l'Environnement, il a reçu du Gouvernement fédéral la tâche de s'occuper de la protection de la faune. Outre ses activités relatives aux oiseaux migrateurs, il poursuit des recherches scientifiques sur les problèmes de la faune dans les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et les parcs nationaux; il travaille en collaboration avec des organismes chargés de l'administration des programmes de gestion de la faune une fois ces derniers en vigueur.

Ainsi, le Service de la faune recueille et distribue une foule de renseignements utiles pour ceux qui s'occupent de la gestion de cette richesse que constitue la faune. Les résultats des recherches paraissent dans de nombreuses publications qui comprennent des monographies traitant d'études particulières, des rapports et des études sur des projets individuels, et des notes contenant des données provisoires. A mesure que la demande l'exige ou que le besoin s'en fait sentir, des brochures sont distribuées sur des sujets intéressant les gens qui se préoccupent de leur environnement. Le Service a parrainé de nombreux films sur la faune et produit une série de bandes-annonces pour la télévision sur des espèces propres au Canada. Ces messages sur la faune sont liés à de populaires séries intitulées *Hinterland Who's Who* pour lesquelles plus de 100,000 demandes sont reçues annuellement.

Le Service canadien de la faune emploie au delà de quatre-vingts biologistes, y compris des mammalogistes, des ornithologues, des spécialistes des pesticides et des experts en biométrie, dont le quart s'occupe uniquement de recherches dans le Nord canadien et le reste de projets de recherche dans d'autres régions du pays. Les ornithologues travaillent en étroite collaboration avec les gouvernements provinciaux, avec *Ducks Unlimited* du (Canada) et avec le Service du poisson et de la faune des États-Unis. Les mammalogistes s'occupent des mammifères des parcs nationaux et des territoires du Nord, en étroite collaboration avec les gouvernements territoriaux et avec d'autres organismes. Étant donné que la pêche sportive tient un rôle important au chapitre de l'activité des

parcs nationaux, des biologistes poursuivent des recherches en matière d'exploitation du poisson.

Des pathologistes, travaillant avec le Service canadien de la faune et d'autres organismes, étudient les maladies de la faune et mettent au point ou améliorent des méthodes de prévention et de contrôle de ces maladies. Des spécialistes en la matière étudient les effets des pesticides au Canada, et des experts en biométrie assurent la communication entre les biologistes et les ordinatrices en analysant des données prises sur le terrain même et en étudiant les moyens d'améliorer la courbe statistique et l'analyse du système de permis et de contrôle de la chasse des oiseaux migrateurs.

Le Service canadien de la faune s'occupe de quatre-vingts refuges d'oiseaux migrateurs qui servent aussi à abriter le gibier d'eau que l'on peut chasser ailleurs durant la saison de chasse. Trois centres de la faune ont ainsi été créés. De plus, le Service gère un programme visant à la protection du gibier aquatique en entretenant et en développant des habitats appropriés.

Autres organismes qui s'occupent de la Faune

Les provinces assument la plus grande part de responsabilité dans la gestion des ressources de la faune. Elles adoptent et font respecter les règlements qui s'appliquent à la plupart des chasseurs, des trappeurs et des pêcheurs en eau douce. Des problèmes difficiles se posent lorsqu'il s'agit de maintenir l'équilibre entre les intérêts des amateurs de chasse et de pêche, des naturalistes, des cultivateurs, des éleveurs de bétail et d'autres groupes qui ont des intérêts particuliers.

Chaque province a créé un ministère qui est responsable de l'administration des ressources de la faune, et souvent aussi de celle d'autres ressources renouvelables telles que les forêts. Les progrès réalisés dans la gestion de la faune reflètent la compétence de ces organismes et l'efficacité de leur personnel, que ce soit dans la poursuite de la recherche, dans l'application des règlements ou dans l'information du public.

Chaque année se tiennent des conférences fédérales-provinciales la faune auxquelles participent des délégués d'organismes fédéraux et provinciaux responsables de la chasse afin de coordonner leurs activités. Les sujets à l'étude sont très nombreux, ils vont des questions toujours actuelles de la délimitation des prises de gibier, de la durée des saisons de chasse du gibier aquatique et des effets des pesticides sur la faune jusqu'aux recommandations de la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.

Les organismes provinciaux et fédéraux qui s'occupent de la faune sont secondés dans leur travail par un grand nombre d'associations publiques et privées qui s'intéressent activement à la conservation de la faune. Des fédérations provinciales de clubs de chasse et de pêche ont maintenant un représentant national à Ottawa, soit la Fédération de la faune du Canada. Des organismes de jeunesse, comme les Scouts et les Guides, initient leurs membres à la conservation de la faune dans leurs programmes d'histoire naturelle en plein air.

La Fédération canadienne de la nature favorise une plus grande estime de la faune et appuie toute mesure visant à en assurer la protection. Les musées provinciaux et le Musée national du Canada stimulent l'intérêt du public à l'endroit des animaux, des poissons et des oiseaux, et poursuivent des recherches de base en biologie et en taxonomie.

Tous ces organismes, tant fédéraux et provinciaux que privés, s'occupent activement de divers aspects de la gestion de la faune. Il est souvent essentiel que ces organismes coopèrent entre eux pour parvenir à résoudre les nombreux problèmes particuliers à la faune. Cette coopération a été assurée non seulement par le moyen de conférences officielles telles que la Conférence fédérale-provinciale sur la faune qui a lieu chaque année, mais aussi par des méthodes de travail qui permettent d'échanger des renseignements et de coordonner les divers secteurs d'activité.

#### La faune, richesse naturelle

Il est difficile d'établir la valeur économique que représente la faune du Canada par rapport à d'autres activités récréatives telles que la photographie, l'histoire naturelle et le tourisme, mais il est probable qu'elle est supérieure à celle de la chasse et la pêche. Pour des milliers de gens, c'est un rare privilège que d'observer un animal sauvage ou un oiseau dans son habitat naturel et de conserver ces souvenirs sur pellicule.

Bien que la faune serve surtout aux loisirs, il y a encore beaucoup de Canadiens qui comptent directement sur le gibier pour leur gagne-pain et même pour leur subsistance. Le piégeage des animaux à fourrure demeure toujours une occupation importante au Canada. En 1970-71, les ventes de fourrures d'animaux sauvages ont dépassé les 27.4 millions de dollars. De nombreux Esquimaux et Indiens gagnent leur vie en prenant au piège des animaux à fourrure, et ils dépendent de la faune pour leur nourriture et leurs vêtements. Une large part des difficultés économiques et sociales que certains groupes d'Esquimaux ont connue provient directement d'une diminution du nombre de caribous dont ils obtenaient la viande pour se nourrir, les peaux pour se vêtir chaudement et les os pour se fabriquer des outils.

La faune fait échec aux insectes et aux petits mammifères qui nuisent aux récoltes. Le coyote se nourrit du mulot, et on ne fait que commencer à mesurer l'importance de son rôle maintenant qu'il a été exterminé dans certaines régions agricoles de l'Ouest. Les oiseaux se nourrissent d'un très grand nombre d'insectes qui nuisent à l'agriculture et détériorent et tuent les forêts d'arbres destinés au commerce de même que les arbres d'ombrage.

L'objectif principal auquel visent les Canadiens qui s'intéressent à l'avenir de la faune, est son exploitation rationnelle en tant que ressource naturelle renouvelable de grande valeur. Elle ne doit pas être considérée comme rivale des autres ressources, mais bien comme partie intégrante de l'ensemble des ressources naturelles qui sont utiles et profitables à l'homme. Les rapports entre ressources sont un sujet bien difficile à comprendre et qui s'est compliqué davantage à la suite des comparaisons artificielles établies par l'homme pour l'évaluation de ces ressources.

La gestion de la faune au Canada doit attacher autant d'importance à la conservation de l'habitat naturel qu'à la conservation des mammifères et des poissons qui y vivent. Un animal sauvage et son habitat sont choses inséparables; on ne peut pas conserver l'un sans conserver l'autre.

La gestion doit aussi résoudre les problèmes qui résultent, chose ironique, de l'exploitation insuffisante de la faune. La formation scientifique et l'expérience pratique du biologiste de la faune peuvent lui permettre d'accroître la population animale, mais il n'a encore qu'une connaissance très limitée des moyens rationnels et acceptables d'amener l'homme à en récolter l'excédent. De nos jours, les spécialistes dans ce domaine doivent s'occuper aussi souvent d'un excédent de certaines espèces de mammifères que la conservation des rares espèces menacées d'extinction. Certaines espèces se reproduisent si rapidement que le problème devient souvent une question de surpeuplement et de réglementation plutôt qu'une question de protection. Des changements apportés à l'habitat accroissent souvent ces effets. Le remplacement des forêts de conifères par des forêts feuillues en Colombie-Britannique a été très avantageux pour les orignaux, ceux-ci ayant de la nourriture en abondance se sont multipliés jusqu'à ce que leur nombre dépasse la capacité de leur territoire de les nourrir. Les castors sont aussi très nombreux là où il y a des forêts feuillues et disparaissent là où les forêts à feuillage persistant l'emportent.

Assuré d'une protection et d'un habitat convenables, le castor a fait plus que se remettre de la chasse excessive dont il avait été

victime; sa population est maintenant plus nombreuse, croit-on, qu'à l'apogée de la traite des fourrures. Vers 1930, l'excentrique naturaliste Grey Owl, grand ami du castor, fonda une colonie avec deux de ces animaux, Jelly Roll et Rawhide, dans le parc national de Prince-Albert. Dans ce parc, qui était presque dépourvu de castors en 1930, logent aujourd'hui plusieurs milliers de ces créatures laborieuses, nombre trop imposant pour que les agents des parcs n'en tiennent pas compte. Les castors sont très nombreux même au voisinage des grandes agglomérations urbaines. A une faible distance d'Ottawa, par exemple, ils sont tellement nombreux que plusieurs cultivateurs tirent un revenu supplémentaire appréciable de la vente de leurs fourrures.

Cette capacité qu'a la faune de se remettre rapidement de ses pertes et de l'exploitation excessive crée de nouveaux problèmes pour les agents de la faune. Étant donné que la plupart des espèces sauvages peuvent être difficilement surveillées, ils peuvent se multiplier rapidement avant qu'on ne s'en aperçoive. Il est donc nécessaire de faire des inventaires précis et fréquents. On doit refaire les inventaires fréquemment si on ne veut pas que des changements importants de la population animale passent inaperçus.

Bien, entendu, la recherche est à la base de toute amélioration dans la gestion de la faune. Malheureusement, un domaine tel que la pathologie de la faune est un peu trop négligé, de même que les effets des agents chimiques de contrôle tels que les insecticides. Des chercheurs du Service de la faune ont découvert que les oiseaux qui se nourrissent de poisson de même que les prédateurs sont incapables de se reproduire si on utilise certains insecticides persistants dans leur habitat; on sait aussi que les insecticides ont des effets nocifs sur la reproduction des poissons. C'est aux biologistes de la faune qu'incombe la responsabilité d'intensifier les recherches. Cette poignée de chercheurs et de conseillers scientifiques devra recevoir du renfort et un meilleur appui de la part du public si l'on veut qu'elle établisse la base solide et scientifique nécessaire à l'amélioration des programmes d'exploitation de la faune.

Le rapport intitulé *Politique nationale concernant la faune et ses modalités d'application*, déposé à la Chambre des communes en 1966, avait pour objet de traduire l'intérêt national pour la faune en des principes directeurs qui assureraient une action coordonnée de la part des organismes fédéraux et provinciaux et de répondre aux besoins signalés par les conservateurs des eaux et forêts et les agents de la faune partout au Canada. Ce programme a conduit à l'adoption de la Loi sur la faune par le Parlement en 1973. Cette



nouvelle loi assure au Gouvernement fédéral et au Service canadien de la faune une base législative élargie pour la mise en oeuvre des programmes élaborés dans le cadre de cette politique de conservation.

DOCS  
CA1 EA9 R108 FRE  
nov. 1973  
La faune du Canada. --  
54015287 .B435915x

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01063584 8

RP/A

...of the ...  
...the ...  
...the ...  
...the ...

